

# PREMIÈRE RÉUNION DU RÉSEAU DES ANIMATEURS AGRICOLES

Jeudi 6 décembre 2012 – L'Arbresle (69)

## Contexte

---

Fin 2012, l'ARRA a rassemblé une dizaine d'animateurs agricoles (chargés de mission « pollutions diffuses », techniciens « phytosanitaires », animateur « qualité de l'eau », travaillant dans des structures porteuses de procédures de gestion de l'eau dans le cadre d'une étude visant à caractériser l'évolution des métiers de gestionnaires de milieux aquatiques. Ceux-ci ont fait part des particularités à travailler dans ce type de structure, des relations parfois complexes avec les Chambres d'agriculture et de leur souhait de pouvoir se rencontrer plusieurs fois par an pour échanger sur leurs métiers et sur les problématiques rencontrées.

## Objectifs

---

Cette 1<sup>ère</sup> réunion avait pour objectif de recenser les besoins et les attentes de chacun et de réfléchir à la mutualisation et à la capitalisation des travaux dans une perspective générale de mise en place du réseau sur le long terme.

- ✓ Favoriser les échanges et mutualiser les expériences entre les animateurs agricoles intervenant dans des structures porteuses en Rhône-Alpes.
- ✓ Créer un espace d'échange réservé à la thématique « qualité de l'eau et monde agricole » où les problématiques rencontrées par les animateurs peuvent être approfondies et les spécificités du travail mené par les structures de gestion de l'eau peuvent être mises en exergue.

## Participant-e-s

---

Yannick BOISSIEUX : animateur pollutions diffuses, en poste depuis 5 ans au Syndicat de Rivière des Territoires de Chalaronne (SRTC). Travaille sur les pollutions diffuses d'origine agricole et non-agricole et est en charge de la gestion des étangs.

David CINIÉ : Chargé de projet agriculture-eau et milieux au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Bourbe (SMABB). En poste depuis 5 ans.

Anne Fleur GRAND : Technicienne phytosanitaire des pollutions d'origine non agricole, en poste depuis 2 ans et demi au Syndicat de Rivière Brévenne-Turdine (SYRIBT). S'occupe également de la mise en place d'aires de lavages communales et est en charge du volet communication au syndicat.

Gaela LE BECHEC : Chargée de mission gestion quantitative et qualitative de la ressource en eau au Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA). Est en charge de la mise en place d'une charte de l'eau comportant un volet agricole et des actions du contrat de bassin sur la lutte contre les pollutions par les phytosanitaires, s'occupe du suivi de l'étude des volumes prélevables et de la gestion quantitative de l'Ain et des affluents.

Fred MARTEIL : Animateur Natura 2000 et Communication depuis 2 ans au Syndicat Mixte du Lignon de l'Anzon et du Vizézy (SYMILAV). A travaillé pendant 17 ans dans une association de

développement local, d'insertion et d'éducation à l'environnement adhérente du réseau CIVAM (Centre d'Initiatives pour la Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural).

Sylvain GRANGER : chargé de mission diagnostic agricole et territorial à la Communauté d'Agglomération Loire Forez (CALF). Sa mission fait suite à un stage de fin d'études. En fin de mission à la fin du mois de décembre 2012.

Héloïse GRIMBERT : Chargée d'animation pollutions diffuses au Syndicat d'Aménagement et d'Entretien de la Reyssouze. A réalisé 2 diagnostics territoriaux agricoles. Son rôle d'animation vise à la réduction de l'utilisation des pesticides et des nitrates.

Justine LAGREVOL : Animatrice phytosanitaires à l'origine, elle est devenue animatrice qualité de l'eau au Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise et de ses affluents (SIMA Coise), depuis 2008. Anime le programme lié aux pesticides auprès des agriculteurs et des collectivités. Participe à la mise en place de mesures agro-environnementales et aux désherbages communaux.

Elodie RENOUF : Chargée de mission milieux aquatiques, direction eau potable au Grand Lyon. En poste depuis 2 ans. Travaille depuis peu sur les captages prioritaires et la reconquête des milieux aquatiques. N'est pas animatrice, se positionne du côté ressources.

Alice PATISSIER : Animatrice phytosanitaires, en poste depuis 1 mois au Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB). Dans le cadre du contrat de rivières 2012-2017, elle chargée de mettre en place des actions de réduction des pollutions par les pesticides d'origine agricole (mise en place d'aires de lavage des pulvérisateurs, sensibilisation à l'enherbement en zone viticole, mise en place de MAET...) et non agricole (réalisation de plan de désherbage communal, formation des agents techniques...) sur le territoire du SMRB. »

Marie-Pénélope GUILLET : En poste au Syndicat Mixte des Affluents du Sud-Ouest Lémanique (SYMASOL). Volet qualité de l'eau, pollution bactériologique, aspect phytosanitaires, MAET. Marie-Pénélope précise qu'elle n'a pas avancé sur la thématique des phytosanitaires depuis sa prise de poste car elle rencontre beaucoup de difficultés.

**Réunion animée par :**

Nicolas VALE et Cécile EINHORN, chargés de mission à l'ARRA.

## Recensement des problématiques communes – Échanges et mise en commun

---

Un premier tour de table a très rapidement permis de constater les principales problématiques des acteurs présents et leur besoin d'échanger autour de leurs expériences au sein de chacune de leur structure.

### **Complexité des rapports avec les acteurs du monde agricole (chambres d'agricultures, coopératives, réseaux techniques, etc.) :**

#### **Les chambres d'agriculture :**

L'ensemble des animateurs présents et traitant des problématiques agricoles partage le même point de vue vis-à-vis de la complexité à travailler avec les Chambres d'agriculture. C'est ce qui semble leur poser le plus de difficultés dans l'exercice de leurs fonctions.

Existant depuis plusieurs décennies, les chambres ont une légitimité acquise auprès des agriculteurs, que n'ont pas les animateurs agricoles des syndicats ou autres structures.

Les relations entre les syndicats et les chambres sont la plupart du temps tendues. Ces dernières ne reconnaissant pas toujours la légitimité des structures porteuses à travailler dans le domaine agricole au contact des exploitants, estimant parfois leurs rapports comme concurrentiels. Les messages véhiculés par les Chambres auprès des agriculteurs sont parfois très négatifs.

De ce fait, les animateurs agricoles mettent beaucoup de temps à créer leur réseau technique local et à réussir à gagner la confiance des agriculteurs de leur territoire. Justine Lagrevol évalue à 3 ans le temps nécessaire pour avoir de bonnes relations avec les agriculteurs.

Leur relationnel est tellement compliqué que l'intitulé de leurs postes n'est jamais « animateur agricole » mais plutôt « animateur pollutions diffuses », « animateur phytosanitaires », « animateur qualité de l'eau », etc.

Il s'agit d'un domaine pour lequel il y a beaucoup d'enjeux politiques et de gros conflits d'intérêts. Dans certains départements, cela peut révéler également d'une forme d'ingérence et d'une absence de prise en compte des règles de la commande publique.

En Isère, la chambre d'agriculture a néanmoins fait un pas important vers les gestionnaires de milieux aquatiques par la mise en place d'une véritable animation par bassin versant et le portage d'actions sur les territoires.

#### **Les coopératives :**

La problématique des coopératives agricoles ressort également des échanges. Ces coopératives ont en effet un rôle de préconisation technique auprès des agriculteurs associé à un rôle de vente de produits phytosanitaires. Il y a là aussi un conflit d'intérêt fort qui n'est pas sans poser problème aux animateurs agricoles dans leurs relations avec les agriculteurs.

### **Les plans de désherbages communaux**

Quasiment tous les animateurs présents doivent gérer les plans de désherbage communaux. C'est un sujet sur lequel ils sont amenés à échanger. Ils ont donc aussi des besoins concernant les techniques et les méthodes de travail en zone non agricole.

### **Les financements dans le monde agricole**

Les financements dans le domaine agricole sont tout à fait différents de ceux du domaine des milieux aquatiques. Il s'agit d'un domaine complexe à appréhender, surtout lorsqu'on ne dispose pas de la

formation adéquate. Les financements liés aux actions en dehors des contrats de rivière basculent sur les financements agricoles, avec un formalisme particulier.

Fred Marteil estime qu'il est très compliqué pour les nouveaux arrivants d'appréhender le système de financement dans le domaine agricole parce que ce ne sont pas les mêmes financeurs, qu'il n'y a pas toujours des financements programmés comme pour la plupart des actions relevant de la gestion des milieux aquatiques et inscrites dans une procédure contractuelle (contrat rivière, contrat restauration...) et parce qu'il faut le plus souvent effectuer des demandes pour chaque nouvelle action (notamment pour les fonds État / Europe).

## Recensement des besoins en termes de structuration de réseau et d'outils

---

- ✓ Besoins d'échange très importants :
  - entre les animateurs : partage d'expériences sur les différentes thématiques traitées mais également avec d'autres professionnels issus d'autres régions françaises, voire de l'étranger (Italie par exemple), qui ont mis en place d'autres modes de fonctionnement et méthodes de travail,
  - avec l'ensemble des acteurs (agriculteurs, coopératives, etc.) :
    - **sur les aspects techniques** : des rencontres avec les agriculteurs suscitent énormément d'intérêt avec notamment la visite d'exploitations, la présentation du cheminement technique et intellectuel ainsi que la découverte de nouvelles techniques mises en œuvre par les agriculteurs.
    - **sur les aspects politiques et administratifs** : des échanges avec les autres acteurs sur le fonctionnement politique et les jeux d'acteurs au sein du monde agricole sont souhaités. Les modes de financements étant par ailleurs très complexes et très différents du domaine de la gestion de l'eau, il est parfois important d'obtenir des éclaircissements sur les modalités de financement, sur les dispositifs existants, etc.
- ✓ Besoin de formations professionnelles sur certaines thématiques, dont notamment la thématique des réseaux de suivi de qualité de l'eau.
- ✓ Besoins de mise à disposition d'informations pour les animateurs, qu'ils soient déjà anciens ou nouvellement en poste :
  - outils techniques tels que des catalogues de ressources à l'usage des nouveaux arrivants, un guide des financements et dispositifs agricoles, etc. afin de pouvoir s'y retrouver plus aisément,
  - outils recensant les différents acteurs impliqués dans le monde agricole et les différents réseaux ou acteurs susceptibles d'apporter une plus value intéressante aux animateurs (réseaux techniques CIVAM, ARDAB, ARVALIS, etc.).
- ✓ Repérer et valoriser les compétences internes au réseau (techniques particulières, développement d'outils de travail intéressants, d'une macro facilitant les calculs, etc.)

## Quelles actions ?

---

### Recensement de l'existant :

À l'heure actuelle, le réseau des animateurs agricoles utilise et valorise les compétences et la bonne volonté de chacun. Les principaux outils en place sont :

- ✓ Liste de diffusion des animateurs agricoles et phytosanitaires : gérée par Fred Marteil et hébergée sur le nom de domaine du syndicat du Lignon (SYMILAV). C'est une mini-plateforme d'échange qui a parmi ses nombreux avantages d'offrir une grande liberté d'expression.

- ✓ Veille réglementaire : gérée et mise à jour par Héroïse Grimbert.

### Proposition de création d'outils spécifiques :

- ✓ Création d'une base de données recensant les ressources et les acteurs pour permettre aux nouveaux animateurs agricoles de prendre plus facilement leurs marques et afin qu'ils puissent s'appuyer sur l'existant. → David Cinier réalise une première trame qui sera alimentée par la suite par les autres membres du réseau.
  - ✓ Création d'un forum spécifique : Cette idée est abandonnée car sa nécessité n'est pas évidente du fait de l'existence de la liste de diffusion. Tous sont d'accord pour dire qu'il y a trop de discours « politiquement incorrects » entre les animateurs pour être totalement public.
  - ✓ Création d'un annuaire des structures et des animateurs : il s'agit dans un premier temps de créer une fiche de renseignements qui permettra de :
    - alimenter l'annuaire,
    - recenser et identifier les compétences techniques de chacun dans le réseau (comme par exemple, l'utilisation d'Excel et des macros, des connaissances spécifiques sur des techniques agricoles, etc.) dans le but de les valoriser.
- L'ARRA élabore une base de questionnaire. Fred Marteil valide le questionnaire.
- ✓ Élaboration d'un glossaire, petit guide des financements agricoles : cette action paraît très compliquée. Yannick Boissieux parle d'un travail titanesque. Elle est abandonnée.
  - ✓ Organiser des formations communes par l'intermédiaire de l'ARRA: les membres du réseau proposent un cahier des charges de formation à l'ARRA. Celle-ci prendra en charge le contact des prestataires, les demandes de devis et l'organisation matérielle de la formation. Exemple de formation : comment construire un suivi de qualité de l'eau à l'échelle d'un bassin versant ?

Une sortie technique est d'ores et déjà prévue les 11 et 12 avril 2013 à Metz sur le thème des « **Aménagements de dispositifs épuratoires en sortie de drainage** » avec pour objectifs de :

- Permettre aux acteurs de l'eau de découvrir de nouveaux dispositifs de drainage,
- Disposer d'éléments de comparaison entre les dispositifs à faible emprise foncière et les zones tampon plus importantes,
- Permettre la rencontre entre les acteurs de l'eau de Lorraine et ceux de Rhône-Alpes.

## **Recensement des besoins thématiques du réseau**

---

- ✓ Retours d'expériences concrets sur la gestion du foncier : la restauration de milieux induit le plus souvent une perte de valeur ajoutée pour le terrain, il convient alors de mener des opérations de compensation foncière.
- ✓ Interventions sur l'impact de l'utilisation des produits phytosanitaires sur la biologie des sols : évaluation de leurs impacts sur la dégradation des sols, la vitesse de dégradation en fonction de la quantité et de la fréquence d'utilisation. Exemple de l'intervention de Claude et Lydia Bourguignon, spécialisés en viticulture et dissidents de l'INRA : « effet des pratiques culturales sur la fertilité des sols », résultats de leurs recherches.
- ✓ Retours d'expériences sur la diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires : donner des exemples de réussite.

- ✓ Retours d'expériences sur l'agriculture dite « intensivement écologique » : faire de l'agriculture intensive sans objectif de rendement mais plutôt en valorisant l'écosystème, ne plus réfléchir à un système d'exploitation mais plutôt à l'écosystème en tant que mode de production.
- ✓ Envisager un retour d'expérience avec des acteurs de la Drôme et de la Chambre d'agriculture drômoise qui est très investie et où les relations entre acteurs semblent fonctionner.

## Présentation du programme d'action 2013 de l'ARRA autour des thèmes agricoles et discussion autour des problématiques abordées

---

### Concilier les activités agricoles avec la restauration des milieux

Rappel du contenu prévu au programme d'activité 2013 de l'ARRA :

La journée débutera par un rappel de la politique agricole européenne et française en lien avec la gestion des milieux aquatiques. Les compétences des structures gestionnaires de milieux aquatiques en matière d'agriculture seront également précisées.

La journée abordera les différentes composantes sur lesquelles les gestionnaires peuvent jouer un rôle : bandes enherbées, haies bocagères, maintien de la biodiversité dans les cultures, produits phytosanitaires, retenues collinaires, prélèvements... Un spécialiste de ces questions rappellera la réglementation applicable à ces thématiques. La question des mesures agro-environnementales territorialisées sera également abordée.

Il est proposé de faire intervenir une personne de l'Agence de service et de Paiement (ASP) pour les questions de subventions et du versement des aides (bandes enherbées, retentage, etc.) et une clarification de la réglementation agricole.

Des gestionnaires de milieux aquatiques présenteront les actions mises en œuvre sur leurs territoires, les points de blocage rencontrés et les solutions trouvées.

Pour le montage de cette journée, l'ARRA s'appuiera sur le réseau des animateurs agricoles qu'elle anime.

### Remarques suites à la présentation de cette journée technique :

- ✓ Il serait préférable de séparer les aspects quantitatifs et qualitatifs et ne pas aborder le sujet des retenues collinaires, sujet beaucoup trop vaste, beaucoup trop polémique et conflictuel.
- ✓ L'intérêt de l'intervention de l'agence de service et de paiement (ASP) est débattu. Les principales problématiques sont les retards de paiement liés aux Mesures Agro-environnementales Territorialisées (MAET) et les modalités de contrôle de ces MAET. Le niveau de compréhension des règles est laissé à l'appréciation de chacun et selon la pression exercée sur le contrôleur. Les contrôles PAC ne sont donc pas toujours adaptés à la mise en place de MAET. **Fred Marteil propose le retour d'expérience du SYMILAV sur la relation de travail entre le syndicat, la DDT de la Loire et l'ASP. Il s'agit d'une approche particulière et très positive qui vise à fournir à l'État et à l'Union Européenne les indicateurs statistiques qu'ils souhaitent. Ce retour d'expérience peut être pris comme exemple.**
- ✓ Les participants proposent deux options différentes pour aborder la journée :
  - Par actions à mettre en œuvre sur un territoire et leurs impacts : haies et valorisation du bois, haies et ripisylves, haies et limitation du ruissellement, drainage et ruissellement,
  - par système d'exploitation : selon les territoires, les systèmes d'exploitation prédominants ne sont pas les mêmes. Par exemple, Yannick Boissieux (Ain) est sur des systèmes céréaliers et de grandes cultures tandis que Justine Lagrevol et Fred Marteil (Loire) sont sur de systèmes bocagers et exploitations bovines. Il pourrait alors y avoir un apport intéressant par le développement des approches socio-économiques et de diagnostic de territoire, plus que par la présentation des seules actions ponctuelles (première option). Les MAET sont de véritables outils et une aide

à la décision stratégique est nécessaire. On a pu le voir avec la présentation du diagnostic IDEA par le SYMILAV en juin 2012.

### **Pollution des milieux aquatiques : substances, impacts, suivi**

La rédaction de la fiche action de cette journée technique n'étant pas encore achevée, nous n'en mettons pas d'extrait.

Cette journée traitera notamment des micropolluants et de leurs conséquences sur le milieu, de la réglementation en vigueur et des dernières modifications.

#### **Remarques suites à la présentation de cette journée technique :**

- ✓ Il est demandé de réaliser un état des lieux complet des connaissances des polluants, de leurs impacts et des techniques de suivi.
- ✓ Il est proposé de faire le point sur les connaissances concernant les pollutions médicamenteuses et tous les micropolluants résiduels des contraceptifs : des études récentes montreraient une forte augmentation de femelles sur les populations de poissons dans les rivières.

## **Retours d'expériences**

---

### **Le cas des plans de désherbage communaux sur les bassins versants Brévenne et Turdine :**

Anne-Fleur Grand est Technicienne phytosanitaire des pollutions d'origine non agricole au Syndicat de Rivière Brévenne-Turdine (SYRIBT).

Elle est en charge du volet « Communication » du syndicat, s'occupe de la mise en place d'aires de lavages communales et des plans de désherbage communaux.

5 plans de désherbages pour les communes les plus importantes étaient initialement prévus dans le contrat de rivière. Mais suite au constat que toutes les communes étaient intéressées par ce type d'actions, le poste d'Anne Fleur a alors été créé pour les réaliser en interne. Elle est notamment en charge de la formation des agents et de l'achat du matériel pour chacune des communes.

Une mutualisation de matériel a été mise en place sur certaines communes l'ayant souhaité.

Pour le moment, il reste difficile d'évaluer le résultat de la démarche menée dans les communes et de déterminer si les actions proposées aux communes et à leurs agents sont réellement mises en œuvre.

### **Le cas des plans de désherbage communaux sur le bassin versant de la Coise :**

Le syndicat de la Coise arrive en fin de contrat. Sur une totalité de 32 communes, le syndicat a aujourd'hui pu mettre en place 20 plans de désherbage. Chaque commune avance à son rythme. Il n'y a pas de contrainte temps.

Depuis peu, Justine essaye de fixer des objectifs tels que par exemple ne pas dépasser 3L de produits sur l'année. Ça semble mieux fonctionner que de donner des objectifs d'arrêt total. Le plan de désherbage ne coûte rien à la commune en lui-même (inclus dans le contrat de rivière) et c'est le syndicat qui est maître d'ouvrage.

Ce sont les communes qui sollicitent le syndicat suite aux importants efforts de communication et d'animation réalisés en amont par Justine. L'organisation de réunions de secteurs pour expliquer et présenter la démarche a notamment bien fonctionné. Des formations sur les techniques (arrachage mécanique de l'herbe par exemple) ont ensuite été organisées, ainsi qu'une journée sur des retours d'expériences une fois par an.